BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 219

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SALON-DE-PROVENCE

Ventes et cessions

588 500 652 RCS Salon-de-Provence.
ATIC SERVICES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 13610511.00 EUR.
Adresse : Quai aux Aciers-Bp 20134, Bâtiment Db21, 13773 Fos-sur-Mer Cedex.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : ATIC SERVICES Forme : SAS Adresse du siège : Bâtiment Db21 Quai aux Aciers-Bp 20134 13773 Fos-sur-Mer Cedex Capital : 13.610.511 euros Numéro unique d'identification : 588 500 652 Lieu d'immatriculation : Salon-de-Provence Société absorbée : ATIC SERVICES LOGISTICS - ASL Forme : SAS Adresse du siège : : Bâtiment Db21 Quai aux Aciers - BP 134 13773 Fos-sur-Mer Cedex Capital : 296.278 euros Numéro unique d'identification : 548 501 931 Lieu d'immatriculation : Salon-de-Provence Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 8.326.109 € Passif : 7.402.467 € Actif net : 923.642 € Rapport d'échange des droits sociaux : La société ATIC SERVICES étant propriétaire de la totalité des actions de la société ATIC SERVICES LOGISTICS et ne pouvant détenir ses propres actions, la société ATIC SERVICES renoncera à exercer ses droits en sa qualité de détenteur de la totalité des actions de la société Absorbée. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 923.642 € et la valeur nette comptable dans les livres de la société ATIC SERVICES des 2.962.780 actions de la société ATIC SERVICES LOGISTICS dont elle est propriétaire, soit 296.278 €, constituera un boni de fusion d'un montant de 627.364 €. Date du projet commun de fusion : 18/02/2022 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: Le projet de fusion a été déposé le 18/02/2022 au greffe du tribunal de commerce de Salon-de-Provence pour le compte de la société ATIC SERVICES et le projet de fusion a été déposé le 18/02/2022 au greffe du tribunal de commerce de Salon-de-Provence, pour le compte de la société ATIC SERVICES LOGISTICS - ASL..